

PAPIERS TIMBRÉS

Les papiers timbrés se rencontrent dans les registres paroissiaux, sur les actes notariés et les parchemins dès 1673.

Je traite ici des papiers timbrés que j'ai rencontrés sur certains villages de Côte-d'Or qui font partis :
principalement de la généralité de Bourgogne, qui devient généralité de Dijon de temps à autres,
de la généralité de Champagne qui devient généralité de Châlon en 1718 (page 43)
et de la généralité de Paris. (page 60)

Remarques importantes :

Poithières, Charrey-sur-Seine, Villiers-Patras, Vix, Noiron-sur-Seine, Bouix dépendaient de la généralité de Paris.

Poithières, Charrey-en-Seine, Bouix ont dépendu de la généralité de Champagne durant l'année 1699 et certainement Noiron-sur-Seine qui est lacunaire en 1699.

Buxerolles, Gomméville, Gurgy-le-Château, Gurgy-la-Ville, les Gouilles, Lucey, la Chaume, Leuglay dépendaient de la généralité de Champagne, qui devient la généralité de Châlon en 1718.

Et Gomméville passe ensuite en 1725 de la généralité de Châlon, à la généralité de Paris.

Tout cela pour dire que les limites que nous connaissons de part la carte que j'ai réalisée à partir des « Cherches les Feux », changeaient sans cesse, avant d'arriver à celles de toutes ces paroisses de la Côte-d'Or à partir de la Révolutions.

GÉNÉRALITÉ de BOURGOGNE

Cette généralité comprenait la Bourgogne, le Mâconnais, le Pays de Gex, le Bugey, la Bresse et les Dombes.

De 1673 à 1690, les tarifs sont les suivants sur toute la France :

petit papier - quart de feuille	6 deniers
- demi-feuille	8 deniers
- feuille	1 sol
moyen papier	18 deniers (soit 1 sol et 6 deniers)
grand papier	2 sols



La première marque était frappée en tête et au milieu de la feuille, sur laquelle se trouve deux anges soutenant d'une main une couronne royale, et de l'autre une fleur de lys placée au-dessous tenue par un ruban ayant pour légende **BOVR-GOGNE**. Le texte étant écrit de part et d'autre.

La seconde marque était frappée tout en haut, dans l'angle gauche de la feuille, c'est une reprise de la première. Le texte étant écrit en dessous.



1673



1673



1676



1674



1674



1673



1673 Rp de Minot



1674 Rp de Fraignot & Vesvrotte et autres paroisses



1674 Rp d'Etalente et autres paroisses



1674



1674 30 janvier



1673



1674



1674



1673



1673



1674



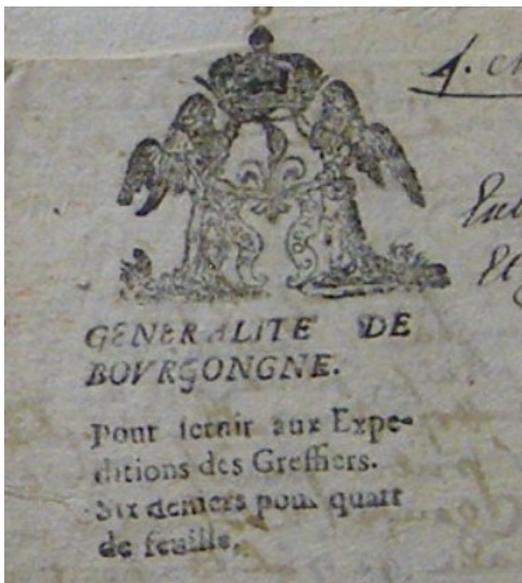
1674



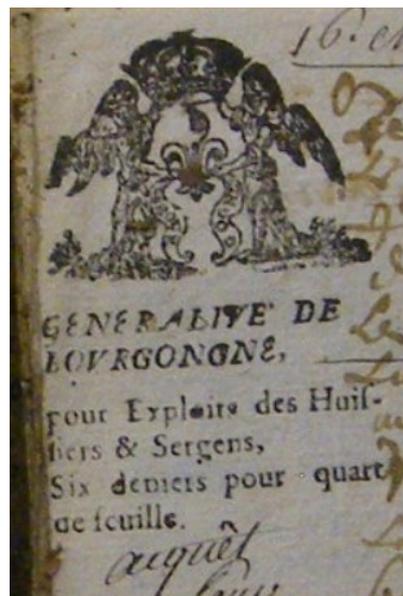
1673



1674



1674



1674



2 juin 1674



10 février 1675



1675

Cette marque était frappée en tête, au milieu de la feuille, elle représente un écu aux armes de France avec un spectre et une main de justice, placés en sautoir, et surmontés d'un soleil, et ayant pour légende circulaire : **PROVIN. DE. BOVRGOG. ET. BRESSE.**



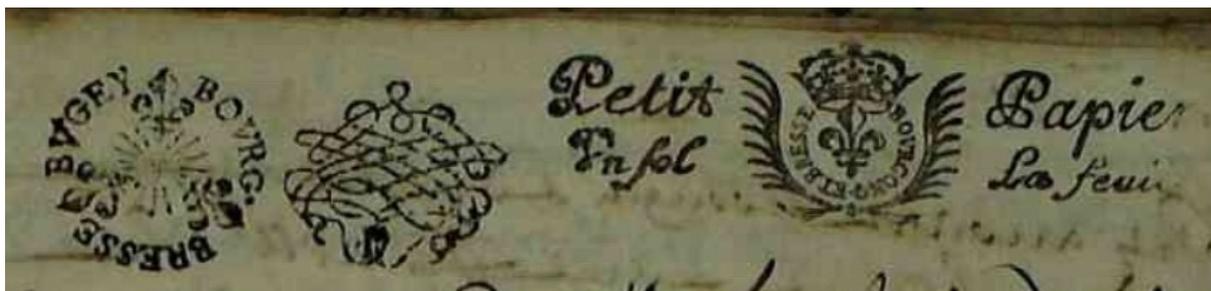
1674



1675



1675



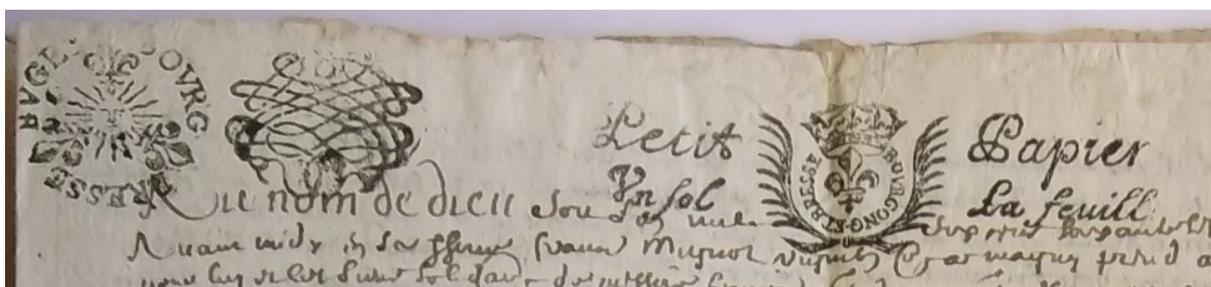
1675

Ces deux marques étaient frappées dans l'ordre suivant.

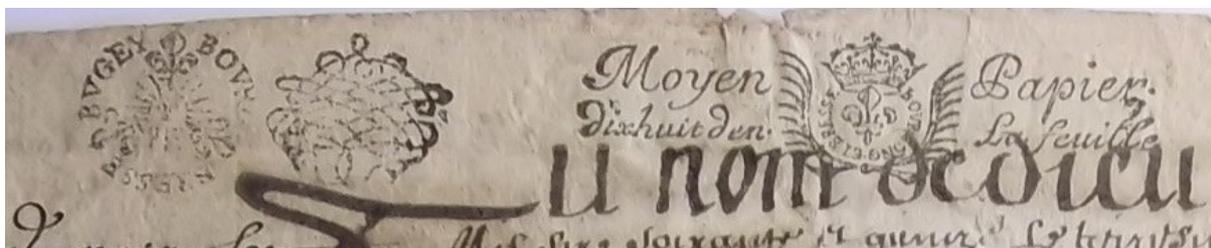
La première à gauche est une marque ronde, au centre de laquelle se trouve un soleil, avec 3 fleurs de lys placées en triangle, il est écrit : BOURG. BRESSE BUGEY, plus un paraphe.

La seconde à droite représente une couronne royale sous laquelle se trouve une fleur de lys, ayant pour légende circulaire BOURGOGNE ET BRESSE, le tout sur un pied en forme d'aile, et entouré de la valeur du tarif.

Dans les registres paroissiaux, j'ai rencontré la seconde toute seule.



1676



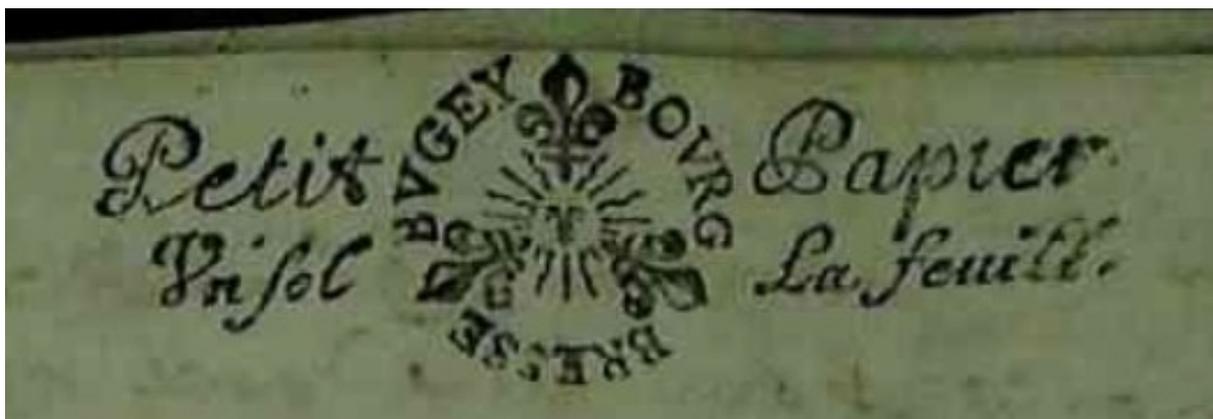
1675



1678



Le timbre papier suivant est le même avec les valeurs du tarif de part et d'autres

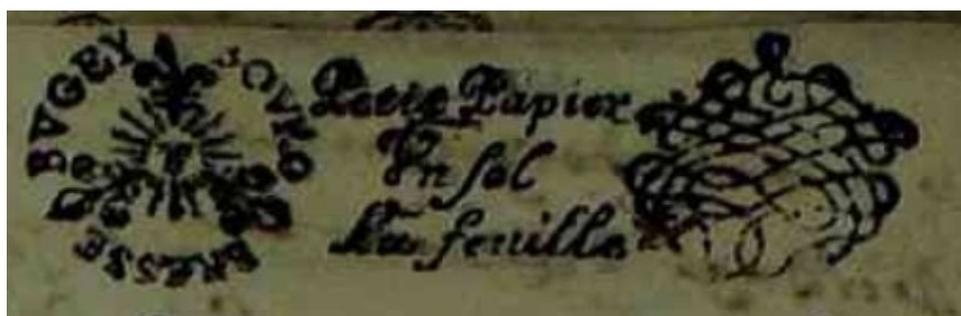


1675



1675

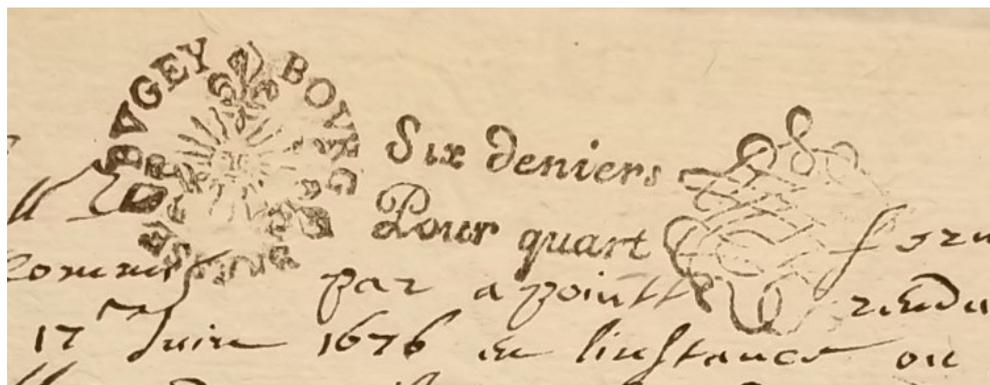
Le timbre papier est encore le même avec la valeur du tarif entre les deux



1675



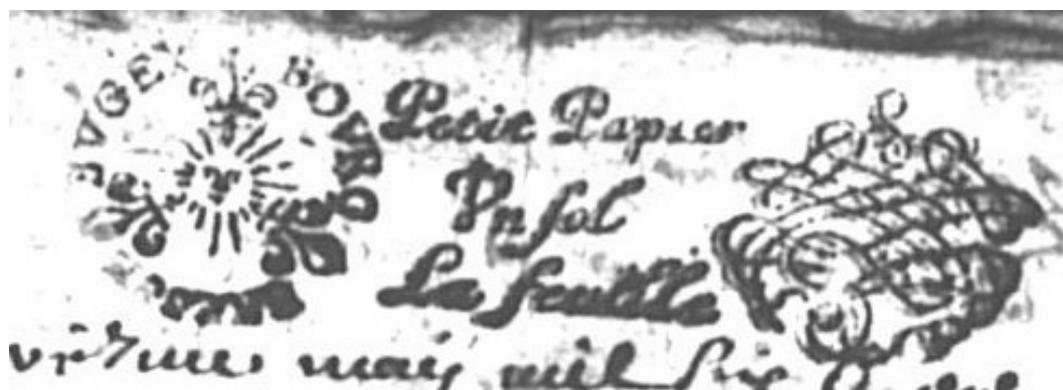
1676



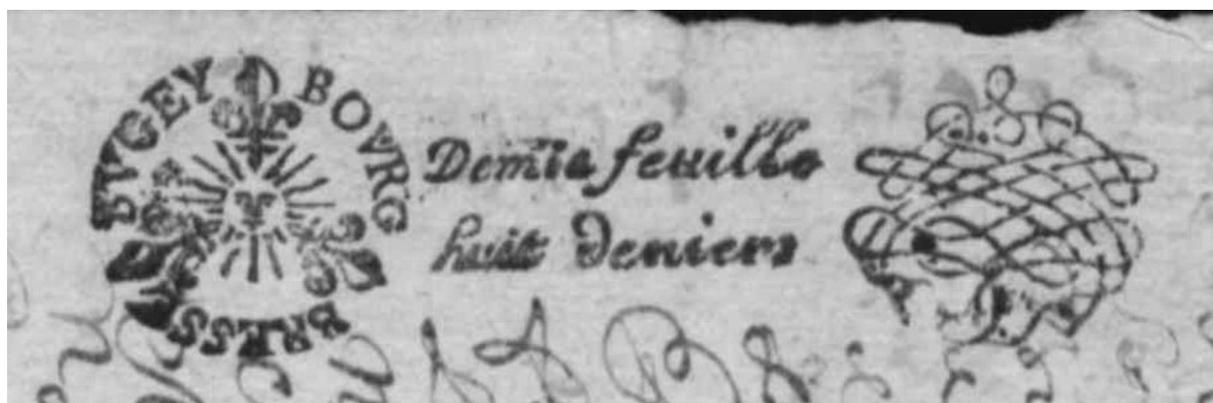
17 juin 1676



1677



1679



1678

Le papier timbré qui suit, est composé des armes de France et de Bourgogne accolées, et surmontées de la couronne royale, avec deux épées posées en sautoir, ayant autour pour légende : GÉNÉRALITÉ DE BOVRGOGNE, avec la valeur du tarif dans le cartouche inférieur.



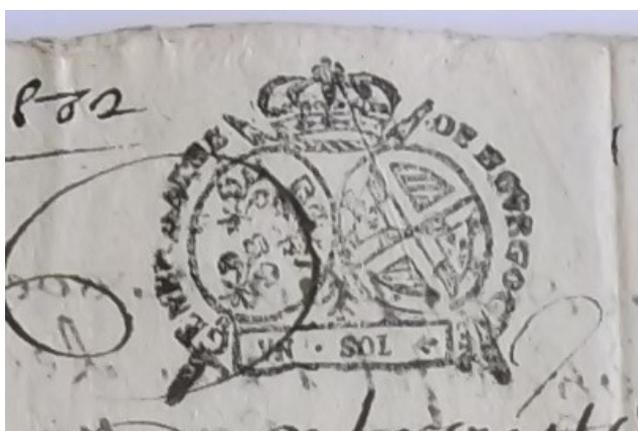
1680 VN . SOL



1681 HVIT . DEN.



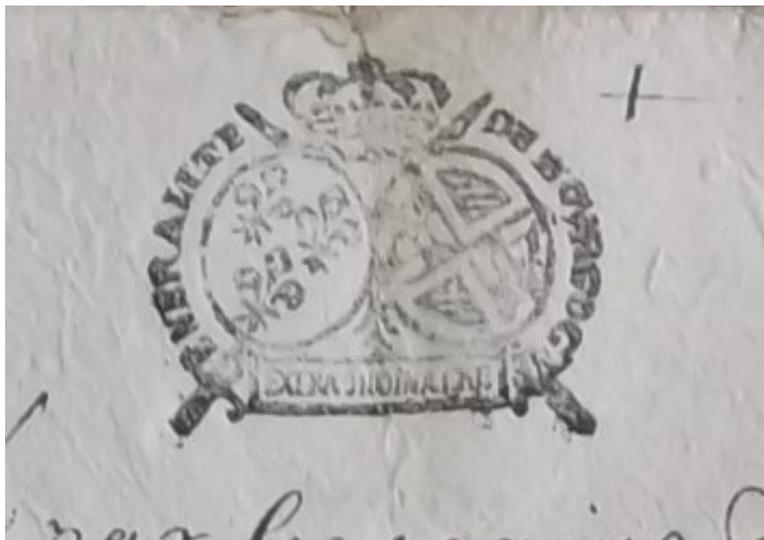
1680 DIX SOLZ



1682



1682



07/1684 EXTRA ORDINAIRE (v7755Alix abbaye de Maizières)



1680 SIX . DEN. v3484jpo

Sur le papier timbré qui suit, nous voyons deux angelots supportant une couronne royale, au milieu un écusson, ayant pour légende **GEN. DE DIION**, surmonté d'une fleur de lys, et sur le ruban la valeur du tarif.



1681



1684



1685



1685



1686



1686





1686



1685 P. LETTRES DE CHANCELL. OU SIMPLES OBLIGATIONS

Et voici à présent un timbre papier qui représente un écu écartelé de France et du Dauphiné, ayant pour légende **BOVRGOGNE ET BRESSE**, surmonté d'un soleil et d'une couronne royale, le tout avec les deux drapeaux en sautoir.



1688 SIX DEN.



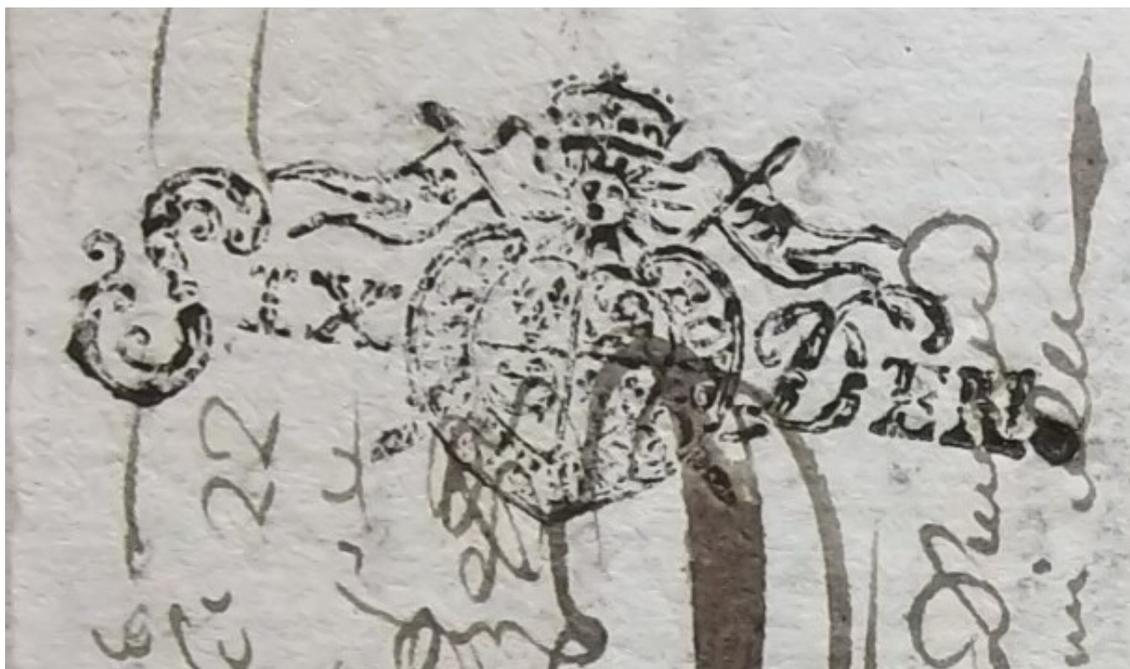
1688 HVIT DEN.



1688 HVIT DEN.



1688 VN SOL



1687 SIX DEN.



1689 VN SOL

Au premier Juin 1690 changement de tarif pour toutes les généralités de France:

petit papier - quart de feuille	6 deniers	→	8 deniers
- demi-feuille	8 deniers	→	10 deniers
- feuille	1 sol	→	1 sol et 4 deniers
moyen papier	18 deniers	→	2 sols
grand papier	2 sols	→	2 sols et 8 deniers

On retrouve les mêmes timbres papiers que ci-dessus suivis de la mention **AVG(mentati)on** avec la valeur en deniers. C'est une **augmentation** et non une abréviation d'Auvergne comme j'ai pu le lire sur un site traitant de papiers timbrés de Riom.



1690 VN SOL AVGmentation 4D





1690 VN SOL AVGmentation 4D.



1692 HVIT DEN. AVGmentation 2D.



1690 VN SOL AVGmentation 4D.

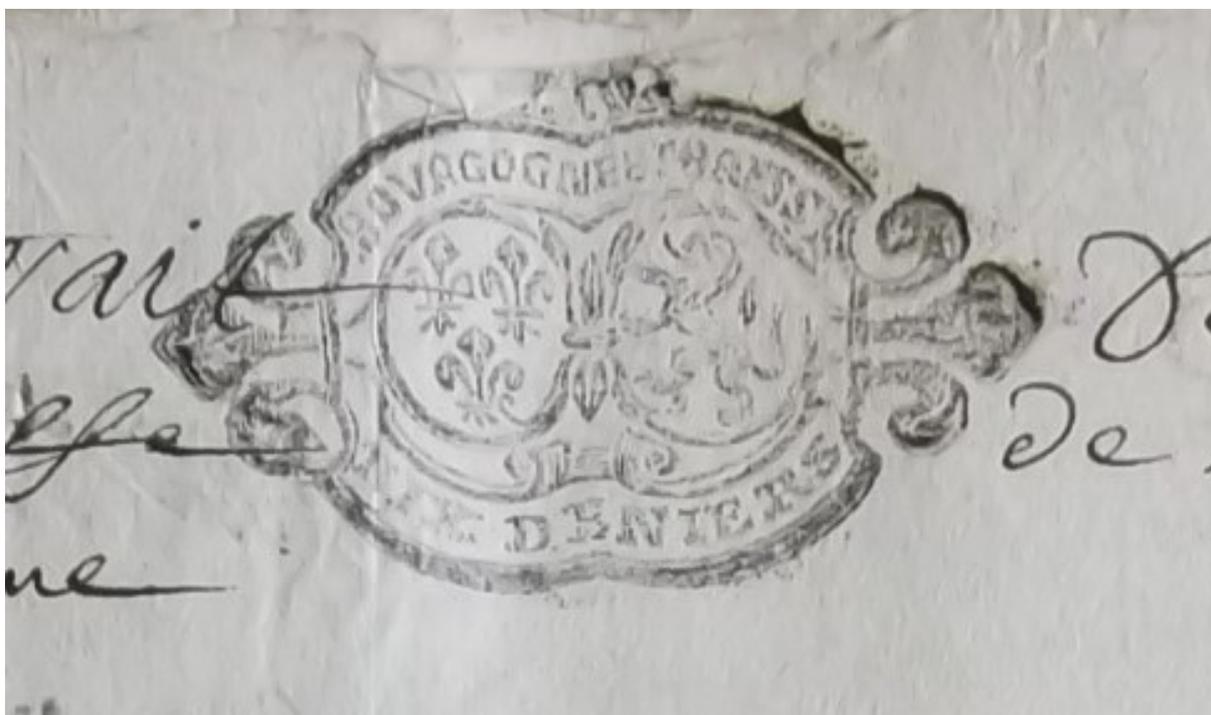


1691 20 janvier Voulaïne François+ DEGOIX num Alix : DIX SOLS DE ROOLE AVG. 3 S. 4 D.

Avec le papier timbré suivant nous sommes en présence des armes de France et du lion, armoirie de la Bresse, écus accolés, comportant à gauche et à droite une fleur de lys, dans le cartouche du haut la légende **BOVRGOGNE ET BRESSE** surmontée des lettres P.N. et dans celui du bas les nouvelles valeurs du timbre.



1693 SIX ET DEVX DENI. qui font bien 8 deniers



1693 DIX DENIERS





1693 VN SOL QVATRE DENI.



1690 VN SOL QVATRE DENI.



1696 VN SOL QUATRE DENI.

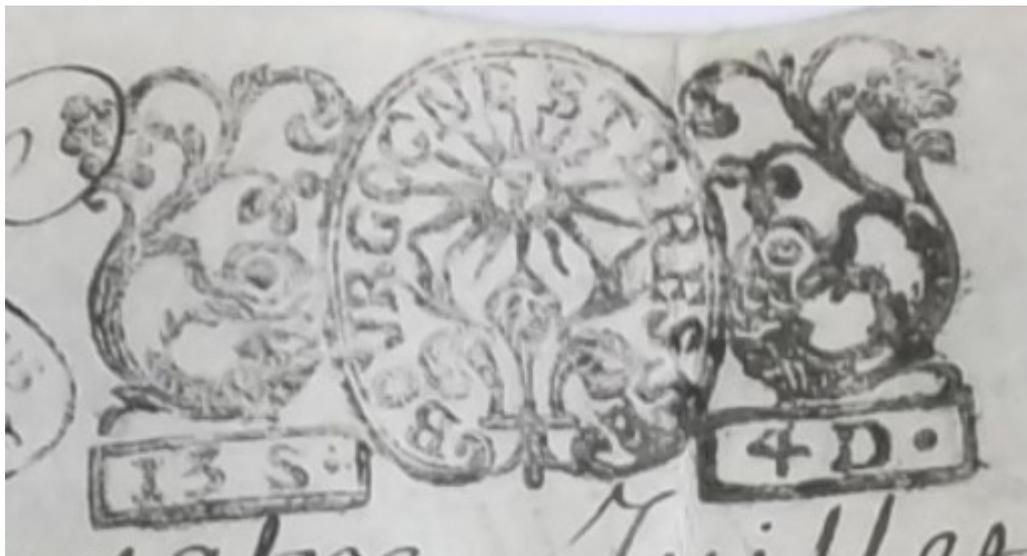
Sur le papier timbré suivant se trouve une fleur de lys surmontée d'un soleil, ayant pour légende **BOVGOGNE ET BRESSE**, soutenu par deux dauphins, avec la valeur dans deux petits cartouches.



1689 VN S. 4 D.



1697 DIX DEN.



1698 13 S. 4 D.

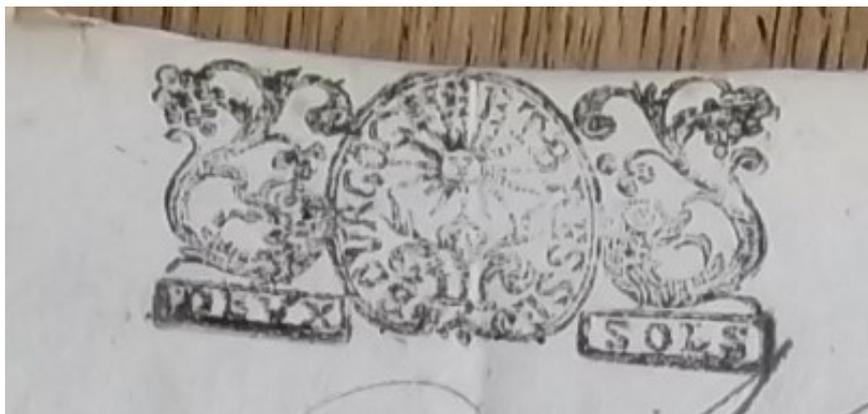


1698 13 S. 4 D.



1698 13 S. 4 D.





1698 DEVX SOLS



1698 VN S. 4 D.



1699 DEVX SOLS



1703 VU. S. 4 D.

Le papier timbré suivant comporte aussi une fleur lys surmontée d'un soleil, portés par deux aigles, dont la légende est **GEN. DE DIION**, avec la valeur de chaque côté.



1703 VN SOL 4D LA FEVILLE



1703 VN SOL 4D LA FEVILLE



1704 VN SOL 4D LA FEVILLE



1706 DIX DEN LE FEUILLET

Papier timbré avec au centre un écu de France surmonté d'une couronne, autour de laquelle on peut lire **BAIL DE 1706**, portés par deux aigles sur la queue desquels il est écrit **GEN. DE DIION**, et dans le cartouche du bas qu'ils tiennent en leur bec la valeur du tarif.



1707 LA FEVILLE A 10 D



1708 LA FEVILLE A 10 D



1702 FEVILLE A. 1.S. 4.D



1707 à Boux



1708 à Minot

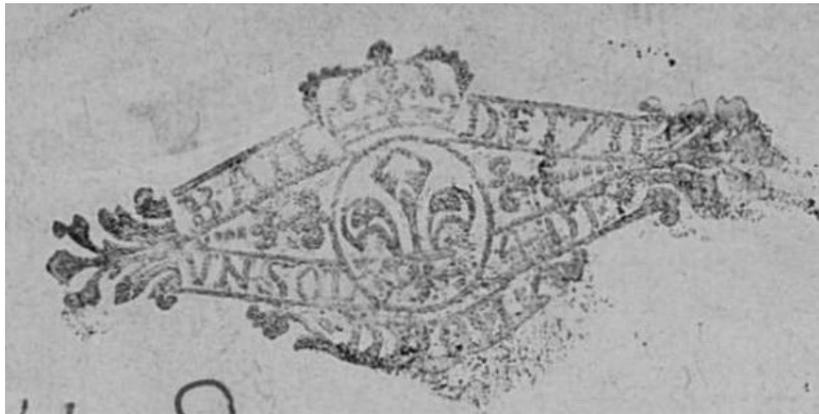


1709 Ampilly : FEVILLE.A.1.S.4.D (feuille à 1 sol 4 deniers)

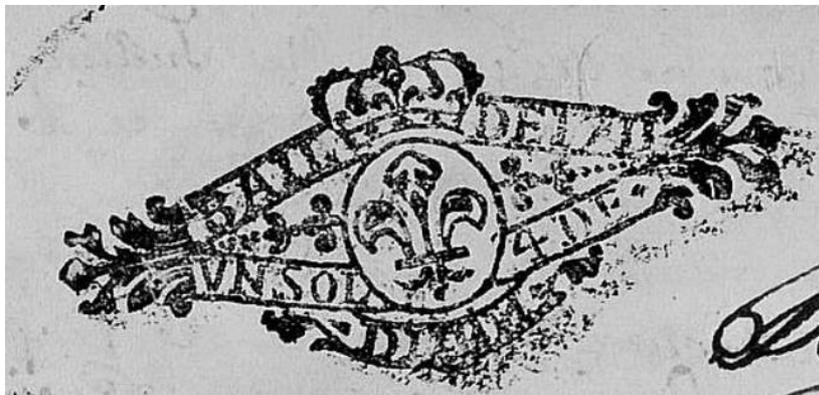
Voici le papier timbré du **BAIL DE 1711**, sur lequel on peut voir une fleur de lys surmontée d'une couronne royale, avec la valeur du tarif, et en dessous est écrit **DIJON**.



1713



1714 Chanceaux



1715 Aisey



1715 Baigneux

Sur ce timbre papier l'écu de France est surmonté d'une couronne royale, avec deux branches, portant la valeur du tarif, et ayant au bas pour légende BOVRGOGNE



1717 Volnay DEVX SOLS



1716 Beneuvre 9176 sur parchemin 13.SOL 4.DEN.



1718 UV.S. 4.DEN.



1719 Lamargelle

Le timbre papier qui suit était souvent accolé au précédent, il représente une fleur de lys surmontée d'un soleil, avec la tête d'un oiseau de part et d'autre, tenant une grappe de raisin, et sur le cou desquels est écrit pour légende BOVRGOGNE ET BRESSE, et en dessous la valeur du tarif.



1719 Lamargelle 1.SOL. IV.D.



1718



1718

Le timbre papier suivant représente une fleur de lys surmontée d'une couronne royale, autour de laquelle se trouve la valeur du tarif, et ayant au bas pour légende **BOVRGOGNE.BRESE**



1721



1722 St-Broing-les-Moines



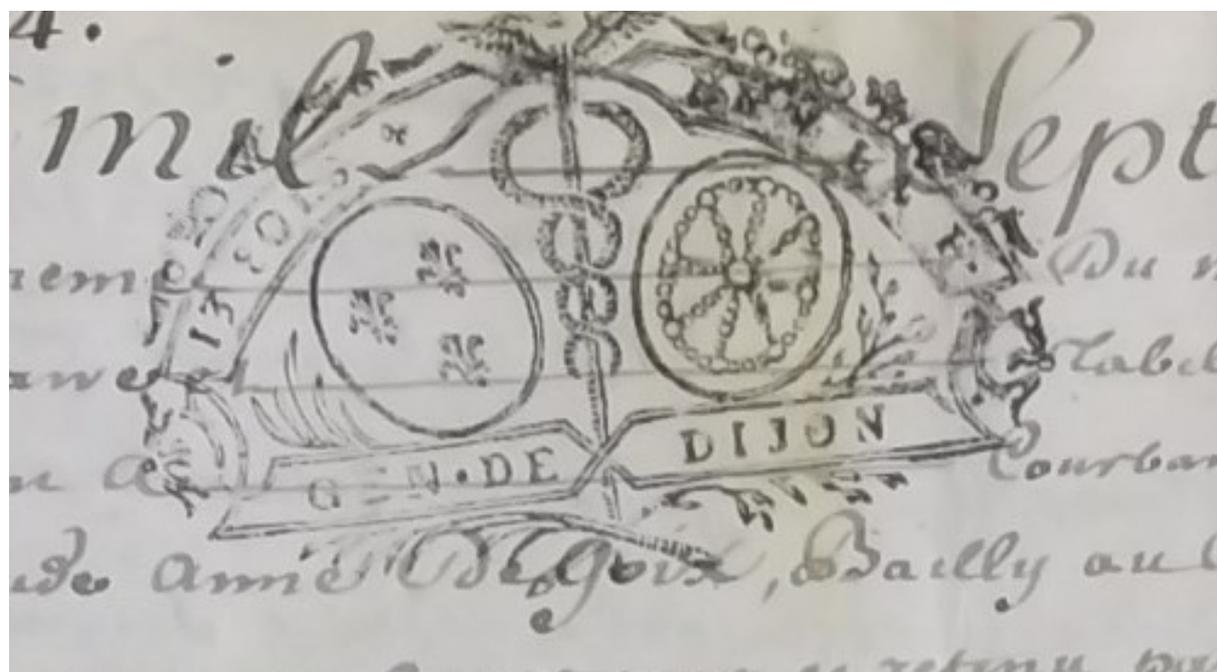
1719 13.S.4. DENIE notaire v8765jpo



Ce timbre papier est inscrit dans un demi cercle, ayant au milieu un caducée, de part et d'autre l'écu de France et de Navarre, ayant pour légende **GEN. DE DIJON**, et la valeur du tarif dans le bandeau arrondi supérieur.



1724 DEVX SOLS



1728 Claude Anne DEGOIX, parchemin 13 SOLS LA F.

Sur ce timbre papier, on remarque de nouveau le spectre et la main de justice entrelacés, surmontés d'une couronne royale, avec pour légende **G. DE DIJON**



1727 Baigneux



1734 association avec le suivant



1734 Baigneux



1736





1739 Baigneux



1741 notaire v9082



1745 Baigneux



1746



association avec le suivant



1751 Baigneux



1757 Baigneux



acte notarié

double sols





1781 Baigneux



1782 acte notarié

A la révolution, nous avons dans un premier temps le papier timbré portant la légende D. DE LA COTE D'OR, entourant la déesse de la justice, sur lequel est écrit au dessus LA LOI LE ROI, posé sur un socle ou il est écrit MINUTE, et 4 S pour la valeur. Et très rapidement LE ROI sera barré à l'encre, avant d'être supprimé définitivement



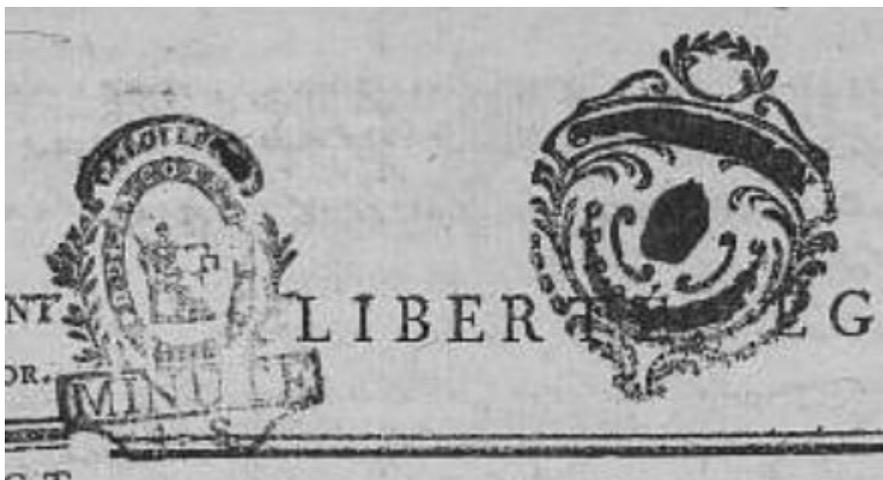
1791 Baigneux, Leuglay



Baigneux association de timbres



Leuglay association de timbres



An 2, Baigneux association de timbres barrés, sur le premier LE ROI est barré et peu de temps après sera supprimé.



An 2, Leuglay, LE ROI a disparu



1793 Pothières le 20 décembre



An 5, à Baigneux, timbres associés, nouveau tarif en centimes

GÉNÉRALITÉ de CHAMPAGNE

Voici quelques papiers timbrés que j'ai donc rencontrés dans certains villages qui ne faisaient pas encore partis de la Côte-d'Or.

Les tarifs en vigueur sont les mêmes qu'en Bourgogne et toute la France.

Ce papier timbré se trouve à l'angle gauche des feuilles, avec croix de Saint-André potencée de Champagne, surmontée d'une fleur de lys et d'une couronne royale, et au dessous deux C entrelacés. Ce papier timbré est très tardif.



1674 Buxerolles Feuille de registre quatre d.

Le papier timbré suivant comporte une fleur de lys entourée d'un ruban portant la légende **GÉNÉRALITÉ DE CHAMPAGNE**



1677 Gurgy-le-Château

Voici un nouveau timbre papier, toujours avec une fleur de lys, au milieu d'un cercle ayant pour légende **GÉNÉRALITÉ DE CHAMPAGNE**, de part et d'autre le format du papier et la valeur du tarif, et tout en bas à gauche El. de (pour Election de) .



1678



1678



1680 Leuglay huit den. pour la ½ feuille. El. de

Papier timbré, écu de Champagne entouré de 3 fleurs de lys, surmonté de la couronne royale, entouré de la légende **GÉNÉRALITÉ DE CHAMPAGNE**, de part et d'autre le format du papier et la valeur du tarif



1682 Buxerolles huit d. le feuillet



1682



1683



1686



1686

Sur ce papier timbré se trouve un écu portant pour légende **GEN. DE CHAMPAGNE**, surmonté d'une fleur de lys, le tout entouré de deux anges tenant chacun un drapeau, et assis sur une banderole ou est inscrit la valeur du tarif.



1688 SIX DEN.



1689 SIX DEN.

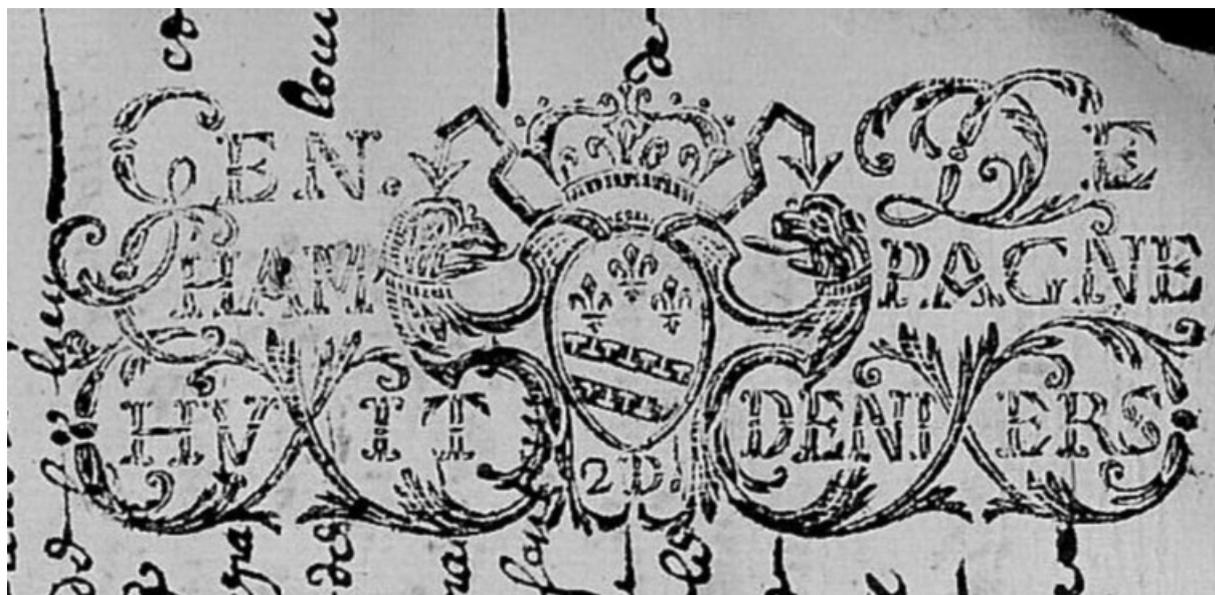


1690 Leuglay HVIT DEN.

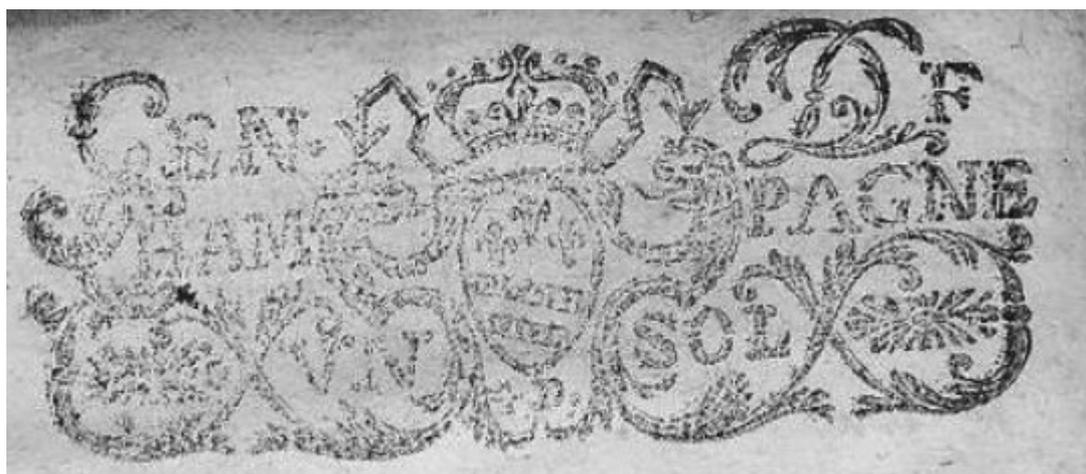


1693 SIX DEN.

Voici à présent une très belle marque de papier timbré de la **GEN. DE CHAMPAGNE**, autour d'un écu de Champagne surmonté d'une couronne royale tenu par deux, avec la valeur de l'ancien tarif, plus celle de l'augmentation sous l'écu.



1693 Leuglay, HVIT DENIERS + 2D.



1694 Leuglay, VN SOL + 4D.



1699 Pothières, VN SOL + 4D.

Ce papier timbré a pour légende **GEN. DE CHAMPAGNE**, pour le reste, j'y devine deux rameaux



1700 Leuglay, VN S. 4D.



1699 Pothières, VN S. 4D.

Ce timbre représente une fleur de lys surmontée d'une couronne royal, de part et d'autre un oiseau tenant une grappe de raisin, dont la légende est **GEN. DE CHAMPAGNE**, et plus bas la valeur du tarif.



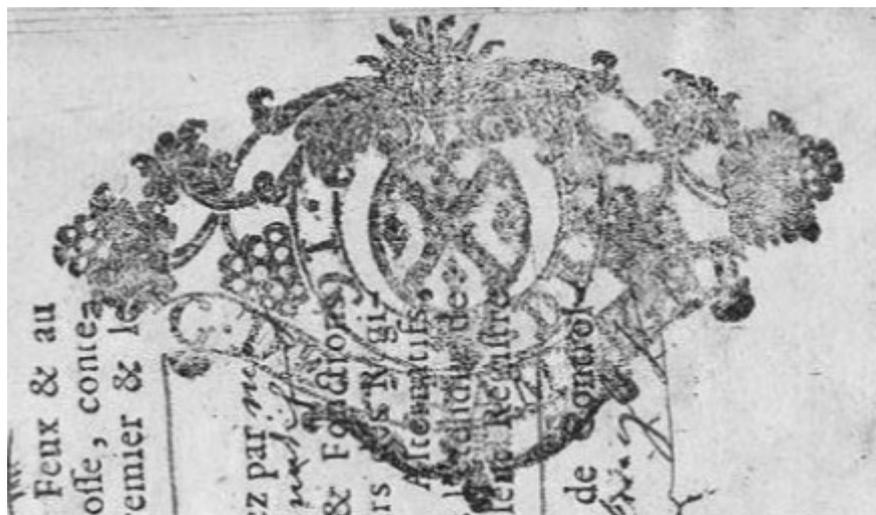
1703 Gurgy-la-Ville : VU SOL 4D.

Le timbre suivant représente trois grappes de raisin, dont celle du milieu est surmontée d'un soleil, et autour de laquelle la valeur du tarif, ayant pour légende **G. D. CHAMPAGNE**.



1704 Leuglay

Ce timbre représente un écu de champagne, surmonté d'un soleil, autour duquel la valeur du tarif, et quatre grappes de raisin, ayant pour légende **G. D. CHAMPAGNE**



1710 Leuglay : 16 DENI.



1712 Leuglay : 16 DENI.

Ce timbre représente une fleur de lys surmontée d'une couronne, deux têtes d'oiseau tournés vers l'extérieur, avec quatre grappes de raisin, ayant pour légende G. DE CHAMPAGNE, et la valeur du tarif dans le cartouche inférieur



1715 Leuglay : VN S. 4 DENI.



1715 Leuglay : VN S. 4 DENI.

Sur ce timbre je vois trois fleurs de lys, surmontées d'un soleil, surmonté d'une couronne royale, deux têtes d'oiseaux tenant le spectre et la main de justice, ayant pour légende **G. D. CHAM-PAGNE**, et la valeur du tarif dans la cartouche inférieur.



1717 Lucey : VN SOL 4 DE.



1717 Buxerolles : VN SOL 4D.

Sur ce nouveau papier timbré, nous découvrons un très beau soleil surmonté d'une couronne royale, ayant pour légende **CHAALONS**. Vous remarquerez dans un premier temps l'association de deux timbres ayant la même valeur du tarif en vigueur. (pour mémoire 1 sol = 12 deniers)



1718 Gurgy-la-Ville : 16 deniers ou 1 SOL 4 D.



1718 Gomméville



1718 Leuglay



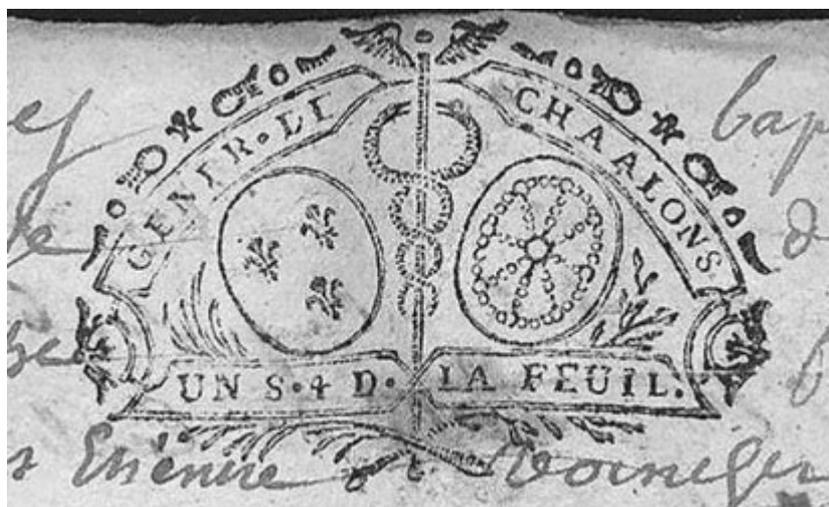
1719 Leuglay



1720

Ce timbre papier est inscrit dans un demi cercle, ayant au milieu un caducée, de part et d'autre l'écu de France et de Navarre, ayant pour légende **GENER. DE CHAALONS**, et dans la partie inférieur la valeur du tarif.

Le sujet de ce papier timbré a été repris dans de nombreuses généralités.



1724 Leuglay UN S. 4 D. LA FEUIL.



1725

Nous avons ici un écu de Champagne, surmonté d'une fleur de lys et entouré de grappes de raisin, ayant pour légende GEN. DE CHAALONS, et dans le demi cercle la valeur du tarif en vigueur.



1727 Leuglay



1730

Les trois premiers timbres papier ont au milieu une forme contenant trois cercles dont je ne connais pas la signification, peut être une tête ! , si un de mes lecteurs en sait plus merci de me contacter. **Il s'agit en réalité des trois annelets d'or du blason de Châlon (Philippe de Champeau le 27/05/2018 que je remercie bien ici)**



1739 Leuglay



1742



1748 Leuglay



1751 Leuglay

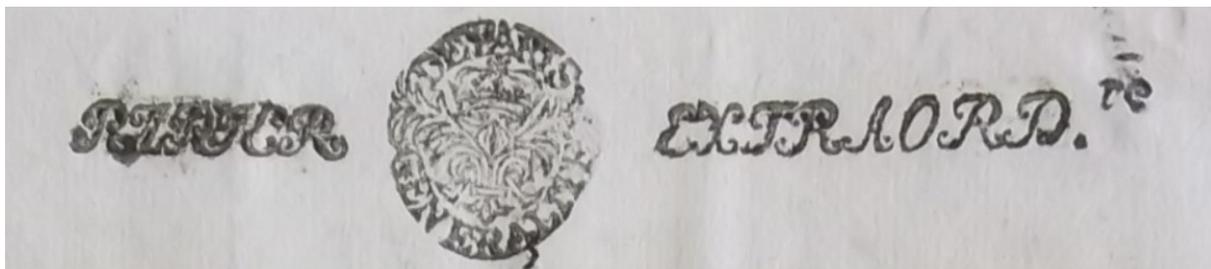


1750 Association de timbres papier

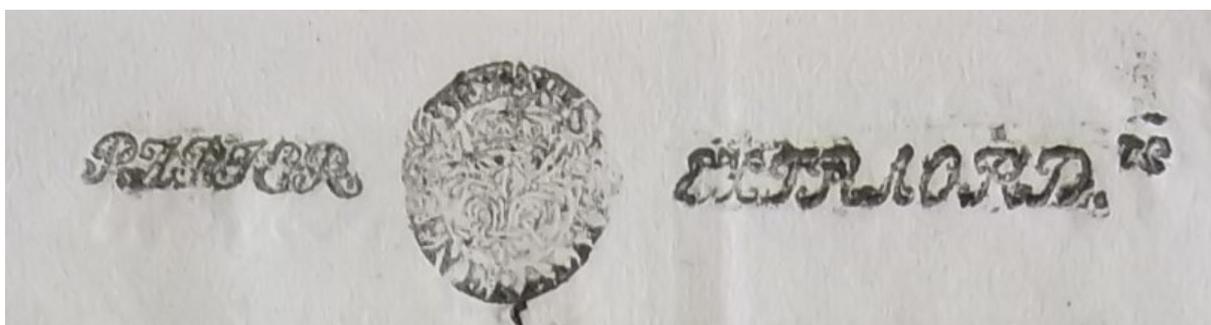
GÉNÉRALITÉ de PARIS

Voici quelques papiers timbrés que j'ai donc rencontrés dans certains villages qui ne faisaient pas encore partis de la Côte-d'Or.

Les tarifs en vigueurs sont les mêmes qu'en Bourgogne et dans toute la France.



1681 PAPIER EXTRAORD.re



1687 PAPIER EXTRAORD.re



21 avril 1685 v8933jpo



1686 Pothières



1698 Pothières : VN SOL 4D. LA FEVILLE



1698 Charrey-sur-Seine : le même avec association du timbre suivant



1699 Villiers-Patras : VN SOL 4D. LA FEVILLE



1701 Pothières : DIX DEN. LE FEVILLET



1704 Pothières : PETIT PAP. 1 SOL IV DEN. LA F.



1714 Pothières : PETIT PAP. 1 SOL IV DEN. LA F.



1716 Pothières : PETIT PAP. 1 SOL IV DEN. LA F.



1723 Pothières : PETIT PAP. 1 SOL IV DEN. LA F.



1727 Pothières : P.P. UN SOL QUATRE DEN.



1730 Pothières : P.P. UN SOL QUATRE DEN.



1733 Gomméville : P.P. UN SOL QUATRE DEN.



1743 Pothières : 1 S. 4 D.



1747 Poitiers : P.P. UN SOL QUATRE D.



1750 Poitiers : P. PAP. 2 SOLS



1759 Pothières P.PAP. 2 SOLS



1773 Pothières : P.PAP. 1 S. 3 D.

 * * * * *
 * * * * *
 * Yves Degoix le 17/05/2018  * * * * *
 * * * * *
 * * * * *

Document de référence :
Les papiers et parchemins timbrés de France par Alexandre Devaux (1911)